



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

banques et établissements financiers

Question écrite n° 84582

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les mesures visant à réguler les marchés financiers. La crise financière a montré que les banques avaient créé des entités hors bilans auxquelles elles avaient confié des produits (notamment des titres adossés à des actifs) et pour lesquelles au moment de la crise elles ont activé des lignes de crédit ou dû réintégrer dans leurs bilans ; les risques étaient donc bien portés par les banques mais celles-ci n'avaient pas respecté les exigences en fonds propres afférents. Il s'agissait d'un contournement de la régulation qui doit être combattu. De plus, la diversification des risques saluée un temps par le FMI (en 2006) a été un échec ; la titrisation devait permettre que le risque ne soit plus concentré dans le bilan de quelques banques et devrait être acheté par les investisseurs eux-mêmes. Cela était censé favoriser la stabilité du système bancaire. En fait, cela a eu un effet inverse. Enfin, la croyance des marchés en la capacité à acheter ou à vendre rapidement les actifs qui sont cotés sans que cela n'ait d'effet majeur sur les prix et le fait que toutes les grandes institutions bancaires et financières suivent des stratégies similaires et soient exposées au même risque apparaissent, eux aussi, comme des facteurs d'instabilité. L'ensemble de ces constats devrait militer pour un meilleur cloisonnement des circuits bancaires et financiers. Elle lui demande si les analyses faites ici sont partagées par les États membres de l'Union européenne. Elle lui demande quelles mesures concrètes ont déjà été adoptées en vue d'une véritable régulation financière.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84582

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8016

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)